



Respect de la confidentialité des informations personnelles

Par **Gaëlle**, le **14/08/2012** à **16:09**

Bonjour,

J e fais appel à vous car j'ai un problème d'ordre moral, dans mon association ce matin a été jeté à la poubelle des centaines de dossier de candidats en recherche d'emploi où l'on peut trouver des informations personnelles (NOM Prénom adresse n° de téléphone, données de recherche d'emploi, donnée caf et RSA, ect... datant de 2008 et avant 2008.)

Ma responsable a refusé que l'on prenne du temps pour détruire les dossiers malgré que je lui ais signalé qu'on ne pouvait pas faire cela.

Si une personne mal intentionné met la main sur ces dossiers ce sont des gens déjà en difficultés qui seront embêtés.

Moralement ça me pose problème. J'aimerais savoir quel démarche je dois entreprendre pour signaler au plus vite ce problème.

Merci